

Familles Rurales vous propose de soutenir son projet

AGENDA 21 DES FAMILLES

2010/2012



”

Pour que chaque famille soit au cœur du développement durable, Familles Rurales propose aux familles qui le souhaitent un **Agenda 21 des familles**, outil pratique complété par un site Internet, ainsi que d'un accompagnement humain de proximité.

Ensemble, construisons un monde plus juste, équitable et respectueux de l'environnement.

”

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Intérêt

Un Agenda 21 des Familles, c'est un **programme d'actions pour le développement durable**, à l'échelle des foyers français.

Devenez mécène du projet Agenda 21 des Familles par l'apport de moyens financiers et/ou la mise à disposition de compétences ou d'éléments en nature.

Vous bénéficierez :

- ◉ d'une communication sur votre implication dans l'opération,
- ◉ d'une reconnaissance de votre mécénat sur l'outil que les familles auront chez elles,
- ◉ de la participation à un projet d'envergure nationale pour le développement durable,
- ◉ de la visibilité d'un projet qui s'ancre dans la durée, avec pour objectif l'obtention de modifications comportementales pérennes,
- ◉ de la possibilité de décliner votre mécénat au niveau local, auprès de nos fédérations régionales ou départementales, en lien avec les associations locales.

Public cible

Le projet s'adresse aux 180 000 familles adhérentes Familles Rurales, et plus largement, à l'ensemble des familles non-adhérentes qui le souhaitent. Le public visé est donc très large et diversifié, comprenant toutes les tranches d'âges, des plus jeunes aux plus âgés et toutes les catégories socioprofessionnelles.

Objectifs

Permettre à un maximum de familles de modifier de façon pérenne certains de leurs comportements quotidiens, dans tous les domaines du développement durable, grâce à un outil pratique accompagnant leur démarche de changement.

La réalisation d'une expérimentation sur cinq fédérations-tests (Aube, Morbihan, Indre, Pas-de-Calais, Doubs) et une cinquantaine de familles permettra d'évaluer l'efficacité de l'outil et de la méthodologie associée, avant de les généraliser à l'ensemble du territoire national. L'évaluation se fera par comparaison des résultats à un questionnaire avant/ après, avec pour objectif la mesure de modifications cognitives et comportementales.

Enjeux

Chaque famille a un rôle à jouer pour réduire ses impacts sur la planète en modifiant ses modes de vie et de consommation. La **responsabilisation**, sans culpabilisation, et **l'implication** de l'ensemble des membres d'une famille est un élément clé pour relever les défis du 21^{ème} siècle. C'est effectivement au sein de la famille que les enfants reçoivent leur première éducation à l'environnement, au respect du monde, de soi et des autres. Par la suite, ils peuvent également transmettre à leurs parents les acquisitions faites au cours de leur scolarité. La famille est donc un lieu d'échanges idéal sur les enjeux et bonnes pratiques pour instaurer une façon de vivre qui tienne compte des principes du développement durable.

La visée **éducative** du projet repose sur la transmission, l'apprentissage et l'intériorisation de valeurs environnementales et, plus généralement, favorables au développement durable, au sein de la sphère privée et familiale. Accompagner les familles dans leur Agenda 21, c'est développer leur citoyenneté participative en leur permettant de :

- ◉ comprendre l'impact des activités humaines sur la planète et les écosystèmes
- ◉ développer l'autonomie dans la pensée, la décision et l'action
- ◉ apprendre à respecter le monde qui nous entoure
- ◉ acquérir une **attitude responsable** en étant **actif et engagé**

L'engagement étant collectivement pris par tous les membres de la famille, chacun est responsable aux yeux des autres du respect des règles communément fixées.

Aux aspects environnementaux évoqués précédemment s'ajoutent les aspects économiques et sociaux. L'Agenda 21 des Familles vise à permettre à chacun d'adopter un **modèle économique** plus juste, équitable et respectueux de l'environnement, tout en faisant de réelles économies financières.

Par ailleurs, notre projet accorde une grande importance au volet social, à savoir la **solidarité** entre les peuples, l'entre-aide, les liens intergénérationnels, l'investissement dans la vie locale et associative. Recréer du lien social permet de lutter contre l'isolement des personnes âgées, d'améliorer le bien-être et le « Vivre mieux » des familles.

La **diversité** des agendas 21, qui s'appliquent aussi bien au niveau des collectivités territoriales que des établissements scolaires et des familles, est propice à la création d'une dynamique de territoire, incluant toutes les parties prenantes. Notre projet souhaite relier l'ensemble des démarches dans une vision d'ensemble, assurant la cohérence et la continuité entre chez soi, à l'école et dans sa ville.

Déroulement des actions

Phase 1 - Expérimentation - 2010

- ◊ Réalisation de l'outil « agenda 21 des familles », élaboration de la méthodologie de l'expérimentation et des questionnaires « avant » et « après »
- ◊ Expérimentation sur cinq fédérations-tests et une cinquantaine de familles pour évaluer le type d'outil et son efficacité :
 - ◊ test du concept et recueil des idées et attentes des familles
 - ◊ communication et site internet
 - ◊ formation des personnes relais
 - ◊ réunions avec les familles, état des lieux initial
 - ◊ analyse des données du questionnaire « avant » (questionnaire 1)
 - ◊ mise en place des actions par les familles et processus de visibilité extérieure
 - ◊ réalisation du questionnaire « après » (questionnaire 2)
- ◊ Evaluation par comparaison des questionnaires 1 et 2 et analyse statistique des résultats (Améliorations de l'outil, bilan et préconisations)
- ◊ Journée de formation à la mise en œuvre d'un Agenda 21 associatif, le 21 sept. 2010
- ◊ Synthèse de l'expérimentation

Les phases suivantes seront ajustées en fonction des résultats de la phase d'expérimentation.

Phase 2 - Déploiement - 2011

Un chef de projet coordonne, anime et forme environ 35 « ambassadeurs » du projet dont le rôle est d'être sur le terrain, au contact des associations locales et des familles, pour les accompagner dans leur démarche.

- ◊ Organisation : information, choix des personnes relais, planning des formations
- ◊ Plan de communication pour accompagner le déploiement :
 - ◊ Création d'un site internet : informations, mises à jour des fiches thématiques, forum d'échanges, témoignages des familles engagées
 - ◊ interventions des médias
- ◊ Mise en œuvre de journées de formation pour les personnes en service civique: 3 sessions de 2 jours
- ◊ Diffusion de l'outil auprès d'un maximum de familles et accompagnement
- ◊ Evaluation des comportements sur un panel d'associations et de familles
- ◊ Retour d'expérience et bilan du déploiement

Phase 3 - Suivi et amélioration : 2012

- ◊ Evaluation des comportements
- ◊ Diffusion de l'outil et accompagnement des familles
- ◊ Communication

Présentation de l'outil

Les principales caractéristiques de l'outil sont les suivantes :

- Clarté, simplicité, approche ludique, synthétique et pédagogique
- Adaptabilité aux choix, motivations et moyens de chaque famille
- Niveau d'engagement variable et démarche progressive, par étapes
- Visibilité auprès des autres familles, de l'entourage, de la ville, etc.
- Evaluation interne et externe

Au niveau du **contenu**, l'outil est composé de dix thématiques qui abordent l'ensemble des domaines du développement durable. Chaque thématique contient des :

- **Informations** et éléments de sensibilisation : chiffres clés, enjeux, etc.
- **Recommandations** : liste des bons gestes à adopter au quotidien
- **Aspects pratiques** : avantages, prix, liens utiles, etc.
- **Critères d'auto-évaluation**
- **Feuilles d'engagement** : Les familles sont invitées à s'engager sur la(ou les) thématique(s) de leur choix, pour modifier ou adopter tel ou tel comportement dans un délai donné, en adéquation avec les principes du développement durable.

Une partie commune contient :

- Des informations concernant la notion d'Agenda 21 (définition, historique, enjeux)
- Une charte familiale regroupant l'ensemble des engagements que la famille prend, à afficher dans un lieu commun.
- Un autocollant à placer sur sa boîte aux lettres pour indiquer aux personnes extérieures que la famille s'engage dans une démarche d'Agenda 21.

Au niveau de la forme, l'outil pressenti est une boîte en carton symbolisant une maison, avec des tiroirs pour chaque thématique.

L'outil est présenté sous forme de patron que les familles construiront elles-mêmes. Par sa forme et sa présence, l'outil sera un symbole de l'importance d'agir au quotidien et un rappel des engagements pris. Pour la famille mais aussi pour tous les proches et amis qui lui rendent visite, il est un témoin de la démarche. Un site Internet dédié assure la complémentarité avec l'outil-maison et permet la mise en réseau des personnes engagées dans la démarche.

Nos partenaires

- l'ADEME,
- le Comité 21,
- la Fondation Véolia Environnement,
- la Fondation Nicolas Hulot,
- le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer

Contacts

- Catherine Decaux, responsable du pôle vie économique et sociale
catherine.decaux@famillesrurales.org
- Delphine Labbouz, chargée de mission Environnement
delphine.labbouz@famillesrurales.org



Fédération nationale

**Familles Rurales
Fédération nationale**

7, Cité d'Antin
75009 Paris
Tél. : 01 44 91 88 88
Fax : 01 44 91 88 89
www.famillesrurales.org
infos@famillesrurales.org

**Association loi 1901, reconnue d'utilité publique,
agrée et habilitée pour son action :**

- | | | |
|----------------|------------|-------------------|
| - famille | - jeunesse | - environnement |
| - consommation | - loisirs | - vie associative |
| - éducation | - tourisme | - formation |